

Rapport de l'Assemblée Générale Statutaire du dimanche 15 janvier 2017

En arrivant une boisson gratuite est offerte aux membres.

La Présidente ad intérim Marieken Engelen ouvre la séance. Il y a deux membres francophones présents qui demandent de communiquer les choses les plus importantes aussi en français.

Les vérificateurs des comptes sont Denise Verherstraeten et Jean Pierre Van Verre. Il y a 15 participants, dont 12 ayant droit de vote.

La Présidente ad intérim souhaite la bienvenue à tout le monde et rappelle que du matériel de nettoyage est à disposition pour les « petits accidents » et que seuls les membres en ordre avec leur cotisation peuvent intervenir. L'utilisation des cartes colorées pour voter est aussi expliquée.

La Présidente ad intérim demande s'il y a des remarques sur le rapport de l'Assemblée Générale Statutaire du 17 janvier 2016 qui se trouve dans la revue du club n° 89 et si quelqu'un désire sa relecture. Personne ne demande la relecture et le rapport est approuvé à l'unanimité.

La Présidente ad intérim présente le bilan de l'année 2015 (voir sur le site web). Ce bilan est approuvé à l'unanimité.

Le point des élections des membres du comité est abordé par la Présidente.

2 membres sont sortants et rééligibles : Marieken Engelen et Marleen Garrein. Il y a 3 membres sortants et non-rééligibles : Laura Van de Put, Erna Van Bavel et Elsie Van Steen. Cette année il y avait 4 membres qui ont démissionné : Marie Josee Vanhalen, Marianne Dierickx, Leen Pauwels et Bart de Gieter. Il y a aussi 1 candidat pour l'administration : Linda Stakenborg. Jacques Piette lui demande à quelle fonction elle va prendre et comment elle voit l'organisation du club. La Présidente ad intérim dit que les fonctions ne sont pas encore partagées et que l'administration doit d'abord savoir si tout le monde est élu. Aussi une fonction n'est qu'un titre, comment il va être rempli est fait par les membres lui-même. A partir d'organisation : cette année est une année de transition. Les activités de 2017 sont connues. L'administration fera une évaluation à la fin de l'année si la quantité des activités est possible avec seulement 3 membres dans l'administration. Heureusement il y a des bénévoles qui veulent aider et l'administration espère qu'ils peut-être veulent aussi venir dans l'administration à la fin d'année.

Puis on retourne au point des élections: Personne ne demande le vote écrit et tout le monde est d'accord avec cette candidate. L'Assemblée Générale Statutaire accepte à l'unanimité tous les candidats sans procéder au vote. Donc il y a maintenant le minimum des membres demandé par Saint Hubert dans l'administration D.S.C.B.

La Présidente ad intérim invite la Trésorière Laura Van de Put à présenter les chiffres du bilan financier. Après lecture, Denise Verherstraeten et Jean Pierre Van Verre déclarent qu'ils ont pu consulter l'ensemble des pièces justificatives des dépenses engagées pour le compte du club et que sur base des contrôles effectués, ils n'ont pas relevé d'éléments remettant en cause l'exacte cohérence et la vraisemblance du compte de trésorerie de l'exercice 2015-2016.

Les vérificateurs de comptes pour l'année 2016-2017 seront Sven Mareels et Nicky Wellekens, avec Mandy Van Der Linden comme réserve. Le rapport des recettes et des dépenses de l'exercice est approuvé à l'unanimité.

Il y a 3 points entrés pour l'agenda par Jacques Piette.

Première question : « Est-ce que le revue disparaîtra ? » La Présidente ad intérim communique que la revue est retravaillée vers le feuille d'info, que tous les membres ont reçu dans le dernier trimestre 2016. La revue dans la forme originale n'était plus possible pour les membres d'administration. Denise Verherstraeten demande pour repenser de créer une revue par ans, parce qu'elle a peur que cette décision va résulter avec moins de membres. La présidente ad intérim annonce qu'une revue comme cela est seulement possibles s'il y a des bénévoles qui écrivent des textes.

Deuxième question : « l'année passée, il n'y avait que 2 revues. C'est ce que c'est passé avec la publicité ? Ceci était payé pour 4 revue » La présidente ad intérim explique que 50% du montant payé a été remboursé aux les annonceurs.

Troisième question : « il y a beaucoup d'information et des photos sur Facebook, mais il y a aussi des membres qui n'ont pas d'accès à Face book. Ce n'est pas normal que les membres qui n'ont pas cet accès n'aient pas accès aux mêmes informations que les membres qui ont accès à Face book » La présidente ad intérim déclare que en 2016 ceci a passé, mais 2017 l'administration va utiliser le site plus par lequel l'information va paraître sur Facebook et le site web.

Pendant la consultation on a proposé de recommencer la tombola le jour du club, parce que ça donne un bon rendement sans frais quand tous les membres apportent un prix. Les frais pour le bingo sont plus élevés car les prix sont achetés. L'administration prendra cela en considération.

La Présidente présente propose les activités prévues pour l'année 2017 (voir l'info du Spitz Q4 2016).

Puis, la réunion est clôturée. Les personnes présentes reçoivent un morceau de tarte ou cake gratuit et il y a encore du temps pour fraterniser

Linda Stakenborg